

Pour un contrat écologique et social avec nos agricultures

Nous vivons une crise agricole sans précédent qui laisse de plus en plus d'agriculteurs démunis face aux centrales d'achat et à l'industrie agro-alimentaire. En 2015, 30% des agriculteurs imposés au régime réel avaient des revenus équivalents à 354 euros par mois. Cette situation a des conséquences dramatiques : en France, un agriculteur met fin à ses jours tous les deux jours. Non seulement les agriculteurs n'en peuvent plus mais le modèle productiviste issu des années 1960 est à bout de souffle. Il nous faut accompagner la transition agricole déjà à l'œuvre pour parvenir à un système plus respectueux de l'environnement et des paysans.

MESURE 1 :

Négocier à Bruxelles l'exclusion des filières agricoles françaises sensibles des négociations commerciales en cours, notamment dans le domaine de la viande à bas coût. Il faut protéger ces secteurs de la concurrence internationale le temps que l'agriculture française se transforme afin qu'elle ne subisse pas la volatilité des prix, le dumping et les pratiques commerciales déloyales.

MESURE 2 :

Renforcer la position des agriculteurs face à la grande distribution avec des contrats entre producteurs et acheteurs plus équilibrés et en luttant contre les pratiques commerciales déloyales. Il faut remédier à la situation actuelle qui donne lieu à une répartition de la valeur très déséquilibrée au profit des centrales d'achat et de l'industrie agro-alimentaire (aval de la filière) et au détriment des producteurs (amont de la filière).

MESURE 3 :

Lutter contre la volatilité des prix et stabiliser les revenus des agriculteurs en restaurant des mécanismes de régulation des marchés. Les objectifs à long terme de la PAC doivent être revus car nous ne disposons plus aujourd'hui des moyens pour juguler de fortes chutes des prix. On l'a vu avec la libéralisation des marchés laitiers : ce sont les producteurs qui ont le plus souffert.

MESURE 4 :

Mieux prendre en compte la pénibilité du métier d'agriculteur en leur garantissant un accès aux soins et à leurs droits sociaux tout au long de la vie. C'est une nécessité ; car si le métier d'agriculteur rend heureux, c'est également un métier de revenus disparates, d'isolement, de pénibilité du travail et de peu de vacances.

MESURE 5 :

Redéployer les aides de la PAC vers ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire les exploitations de petites et moyennes taille ou éloignées du modèle productiviste. Les aides européennes ne peuvent continuer à favoriser un modèle à bout de souffle, au lieu de soutenir une agriculture permettant de produire des produits sains pour les consommateurs, pour la santé des paysans et pour l'environnement.

**#HAMON
2017**

MESURE 6 :

Re-territorialiser notre agriculture avec un Conservatoire des terres agricoles qui protégera la santé des terres agricoles et favorisera l'accès au foncier aux paysans. Aujourd'hui, les gros exploitants agricoles ont tendance à acquérir toujours plus de terrain au détriment des nouveaux agriculteurs qui peinent à s'installer, alors qu'il y a un fort enjeu de renouvellement avec 40% des agriculteurs devant partir en retraite d'ici 2020. Cela ne peut plus durer, pas plus que l'isolement dans lequel se retrouvent certains citoyens en zone rurale qui éprouvent des difficultés d'accès à Internet.

MESURE 7 :

Garantir l'accès de tous les citoyens aux services publics ainsi qu'au haut-débit en milieu rural.

MESURE 8 :

Assurer une diversité agri-culturelle en renforçant la liberté de choix des éleveurs et des agriculteurs en matière de races d'élevage et de semences. Il faut mettre fin au monopole de l'agro-industrie en la matière, illustré par des multinationales comme l'Américain Monsanto ou l'Allemand Bayer.

MESURE 9 :

Interdire les perturbateurs endocriniens et remplacer progressivement les pesticides par des solutions alternatives. Ces substances sont en effet responsables de la progression de maladies chroniques telles que les cancers, mais aussi l'infertilité, les affections neurologiques et l'obésité.

MESURE 10 :

Faire du programme « 4 pour 1 000 » une priorité pour réorienter les flux financiers disponibles pour le changement climatique, au bénéfice des sols. Il faut donner les moyens à la recherche de trouver les solutions les plus efficaces pour limiter au maximum les émissions de gaz à effet de serre grâce à la séquestration du carbone dans les sols agricoles.

MESURE 11 :

soutenir la diversification des activités sur les terres agricoles afin de valoriser l'ensemble des territoires ruraux et de développer les emplois non délocalisables durables. La monoculture mène à un appauvrissement des sols et à une dépendance vis-à-vis des autres puissances agricoles. Le modèle que nous souhaitons privilégie la reconquête des territoires, la qualité alimentaire, les circuits d'approvisionnement bio et locaux et les structures familiales.



**FAIRE BATTRE
LE CŒUR
DE LA FRANCE**

**#HAMON
2017**



benoithamon2017.fr

